

Questions orales

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RAPPORTS RELATIFS À L'OFFRE D'ARGENT À UN CANADIEN POUR PRATIQUER LA GUERRE BACTÉRIOLOGIQUE CONTRE L'AGRICULTURE CUBAINE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Étant donné la nouvelle, tout juste rendue publique, au sujet d'un technicien canadien qui aurait touché, dit-il, \$5,000 des services d'espionnage américains en 1962 pour déclencher une guerre bactériologique contre les dindes élevées à Cuba, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre prie le gouvernement de faire enquête sur la nouvelle selon laquelle les services d'espionnage américains auraient payé un technicien canadien en agriculture pour pratiquer la guerre bactériologique contre l'agriculture cubaine.

M. l'Orateur: Une telle motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime. Y a-t-il un tel consentement?

Des voix: Non!

M. Baker (Grenville-Carleton): Voilà qui va vous assurer le vote des dindes.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION DE LA FEMME

LES STIMULANTS À L'EMBAUCHE DES FEMMES CHEFS DE FAMILLE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre ou au ministre responsable du statut de la femme ou à quiconque fait office de suppléant pour l'un ou l'autre—peut-être s'agit-il du député de Saint-Boniface, le ministre de Dieu sait quoi. Selon les statistiques du chômage publiées la semaine dernière, les Canadiennes en chômage et en quête d'un emploi font face à une crise particulière. Par ailleurs, les statistiques nous disent également que 9 p. 100 des familles canadiennes sont des familles monoparentales et que dans 78 cas sur 100, ce sont des femmes qui sont chef de famille. La situation est grave pour les femmes canadiennes et pour la famille que bon nombre d'entre elles entretiennent. Par conséquent, le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si le budget qui doit être présenté à la fin du mois ou si un projet de loi prévu

[M. Symes.]

pour cette année renfermera des programmes destinés à stimuler l'embauche des femmes chefs de famille?

● (1410)

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances fera son exposé budgétaire la semaine prochaine et je ne peux vraiment pas faire de prévisions.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES MOTIFS DE LA RARETÉ DES POSTES DE DIRECTION OCCUPÉS PAR DES FEMMES—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Ainsi, les membres du gouvernement font un rapprochement entre les prévisions et l'idéologie communiste ou quelque autre doctrine étrangère.

M. Baker (Grenville-Carleton): Peut-être même avec la météorologie.

M. Clark: Ou peut-être le temps. J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant à propos d'un problème qui relève peut-être de sa compétence. Étant donné que le nombre total de femmes qui occupent des postes de direction au sein de la Fonction publique—selon les dernières statistiques publiées—n'a augmenté que de trois alors que la représentation masculine s'est accrue de 94, le premier ministre suppléant pourrait-il nous expliquer comment il se fait que l'augmentation du nombre de femmes dans les postes de direction ait été aussi faible?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je dois prendre note de la question car je n'ai pas, comme le député, de compétence particulière dans ce domaine.

M. Clark: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ni le premier ministre suppléant, ni ses collègues n'ont de compétence dans ce domaine ou ne semblent s'y intéresser et c'est se qui nous préoccupe de ce côté-ci. Étant donné que les plus récentes statistiques, et le premier ministre suppléant devrait les connaître, indiquent que 70 p. 100 des femmes employées à la Fonction publique du Canada gagnent moins de \$10,000 par année à l'heure actuelle tandis que 70 p. 100 des hommes gagnent plus de \$10,000 par année, ce qui indique que les femmes travaillant au sein de la Fonction publique du Canada sont confinées aux catégories d'emploi à faible revenu, le premier ministre suppléant peut-il nous promettre que le gouvernement du Canada procédera immédiatement à une étude des handicaps qui empêchent les femmes d'avancer dans leur carrière au sein de la Fonction publique du Canada?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le député vient de soulever un problème d'une très grande importance. Je ne manquerai pas de demander au ministre chargé de cet aspect particulier de la politique du gouvernement d'examiner la situation et de tenir compte des chiffres que le député nous a signalés.